



Master Information-Communication Spécialité Création de Projets Numériques

Rentrée 2017-2018

Dossier de professionnalisation

En vue de son admission en **Master Information-Communication Spécialité Création de Projets Numériques**, le/la candidat.e doit produire un **dossier de professionnalisation** composé des parties suivantes (1 page max. par partie) en fournissant, dans la mesure du possible, le maximum de précisions utiles :

1. Présente votre niveau de connaissance et de pratique des technologies numériques #
2. Citez les théories et les méthodes relevant des & ' & ! ue vous avez abordées durant votre cursus. (ndi! ue une ou plusieurs situations (en cours, en stage ou) l'occasion d'une étude de terrain) durant lesquelles vous avez été amené.e) les mentionner en , uvre #
3. (ndi! ue votre projet professionnel (domaine d'activité et métier visé, liens entre formation antérieure, expériences professionnelles et projet professionnel) #
4. Présente une thématique en lien avec la communication numérique et qui sera développée lors du mémoire en première année.

Pour un certain nombre de points, le dossier, fourni **au format PDF exclusivement** et transmis sur la plateforme **eCandidat**, est complémentaire de la lettre de motivation.